

tenue sous la présidence de Madame TRIOLET, assisté(e)
de Madame FOULON et Monsieur BUISSON, Conseillers
En présence de Madame PORTES, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2400886	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	M. et Mme Alexandre et Alexia C. demandent au tribunal d'annuler l'arrêté n° PA 04012923D0003 délivré le 31 octobre 2023 par le maire de Josse à la société SAGEC SUD ATLANTIQUE valant permis d'aménager pour la création d'un lotissement de 18 lots situé route du Agna	
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	Consorts C. Alexandre et Alexia	Maître WATTINE Lucie (Cour)
	COMMUNE DE JOSSE	Maître JAMBON Géraldine (Cour)
	SAGEC SUD ATLANTIQUE	M. Raphaël RABOT
02)	DOSSIER N° 2400868	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	M. Vincent et Mme Carole C. demandent au tribunal d'annuler la décision implicite en date du 11 février 2024 du Président de la Communauté des Communes du Grand Dax portant rejet de leur demande de modification des documents d'urbanisme afin de retirer le caractère de réservoir principal de biodiversité, attribué sur le règlement graphique du PLUI du Grand Dax, sur une partie de leur parcelle cadastrée AC10	
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	Monsieur et Madame C. Vincent et Carole	Maître POUDAMPA Vincent (Cour)
	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX	SCP CGCB & ASSOCIES

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2401181	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	La Société TOTEM FRANCE et la société ORANGE demandent au tribunal d'annuler la décision du maire de SOORTS HOSSEGOR du 21 novembre 2023 s'opposant à la déclaration préalable de travaux n° DP 04030423D0179 portant sur la modification d'une antenne de téléphonie mobile sur un bâtiment sis 1675 Avenue du Touring Club à Soorts Hossegor, ensemble le rejet implicite de leur recours gracieux	
Demandeur	Nom des parties TOTEM FRANCE	Représentants des parties Maître GENTILHOMME Michel (Cour)
	ORANGE	Maître GENTILHOMME Michel (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SOORTS-HOSSEGOR	SELARL ETCHE AVOCATS
04)	DOSSIER N° 2301349	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Mme Michèle D., épouse D., et Mme Jacqueline D. demandent au tribunal d'annuler l'arrêté PC 065 388 22 B0006 en date du 29 novembre 2022 par lequel le maire de la commune de Saint-Lary-Soulan a délivré à la SCCV le Téléphérique un permis de construire un immeuble de 11 logements - parcelle cadastrée section AD n° 32 sis 4 rue de la Piscine	
Demandeur	Nom des parties Madame D. EPOUSE D. Michèle	Représentants des parties SCP BOUYSSOU ET ASSOCIÉS
	Madame D. Jacqueline	SCP BOUYSSOU ET ASSOCIÉS
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-LARY-SOULAN	SCP COURRECH & ASSOCIÉS
	SCCV LE TELEPHERIQUE	SELARL ETCHE AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2202183	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	L'ASSOCIATION DE DEFENSE DES MILIEUX AQUATIQUES (ADM) demande au tribunal d'annuler arrêté n° 64-2022-07-25-00011 en date du 25 juillet 2022 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques autorisant la création et l'exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le Gabarret Communes d'Aydius et de Bedous	
Demandeur	Nom des parties ASSOCIATION DE DEFENSE DES MILIEUX AQUATIQUES	Représentants des parties M. Philippe G.
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
Intervenant	GROUPE SERHY INGENIERIE	Maître MARC Philippe (Cour)

09 heures 00

06)	DOSSIER N° 2202793	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	La SEPANSO 64 et autres demandent au Tribunal d'annuler l'arrêté n° 64-2022-07-25-00011 en date du 25 juillet pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant autorisation de création et d'exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le Gabarret, communes d'Aydius et de Bedous	
Demandeur	Nom des parties SEPANSO 64 FEDERATION DE PECHE DES PYRENEES-ATLANTIQUES ASSOCIATION PROTECTION HAUT BEARN ENVIRONNEMENT ASSOCIATION SALMO TIERRA-SALVA TIERRA ASSOCIATION LES PYRENEES RE-BELLES	Représentants des parties Maître RUFFIE François (Cour) Maître RUFFIE François (Cour) Maître RUFFIE François (Cour) Maître RUFFIE François (Cour) Maître RUFFIE François (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	PREFET
Intervenant	GROUPE SERHY INGENIERIE	Maître MARC Philippe (Cour)
07)	DOSSIER N° 2400207	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Mme Naranbolor B. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-11-24A pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 24 novembre 2023 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi	
Demandeur	Nom des parties Madame B. Naranbolor	Représentants des parties Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

09 heures 00

08)	DOSSIER N° 2302602	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire M. Jésus K. demande l'annulation de l'arrêté n° 2023-04-26a pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 26/04/2023 portant refus de regroupement familial en faveur de son épouse Mme Priscilla K.

Nom des parties

Demandeur Monsieur K. Jésus
Madame K. Priscilla

Défendeur PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Représentants des parties

Maître MOURA Henri (Cour)
Maître MOURA Henri (Cour)

Arrêté le 30/09/2025

Le président du tribunal